

HERMINA PREMIUM



Février 2019

Définition

- Peinture mate aux résines acryliques en phase aqueuse, additivée siloxane.

Destination

- INTERIEUR NEUF/ENTRETIEN
- Décoration des murs et plafonds en pièces sèches.
- Etat de finition A.

Propriétés

- Grande matité.
- Haut pouvoir opacifiant.
- Garnissant élevé.
- Application possible en monocouche.
- Grande blancheur stable dans le temps.
- Bénéficie de l'Ecolabel Européen
- Emissions dans l'air intérieur : A+.



Mat



Brosse



Rouleau



Pistolet

Données Environnementales et Sanitaires

■ Label Environnemental	
■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	Pas de composés CMR classes 1 et 2 (selon arrêté du 30/04/2009)
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none">■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l■ Ce produit contient au maximum 2 g/l COV■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants éventuels
■ Production	<ul style="list-style-type: none">■ Toutes nos usines Françaises sont certifiées ISO 14 001■ Nos points de distribution sont à moins de 800 km de vos chantiers
■ Certification Construction	■ HERMINA PREMIUM est éligible aux certifications : LEED, HQE, BREEAM®
■ Fiche de Données de Sécurité	■ Consulter la FDS sur : - www.quickfds.fr - www.seigneurie.com
■ Fiche de Données Environnementales et Sanitaires	■ Consulter la FDES sur : - www.inies.com - www.seigneurie.com
■ Déclaration Environnementale	■ Consultable sur : www.declaration.environmentale.gouv.fr

Caractéristiques générales

Aspect en pot

Semi-géllifié.

Aspect du feuil sec

Mat poché arrondi.

Teintes

- En stock : blanc.
- Tons pastel du nuancier Chromatic®.

Masse volumique

(en kg/dm³)

- 1,44 ± 0,05 (norme EUR PL 004)

Extrait sec

En poids (norme EUR PL 005) : 55 ± 2 %.
En volume (théorique) : 37 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Hors poussière : 30 minutes.
- Sec : 3 heures.
- Redoublable : 6 heures.

Rendement

- Application mono-couche : 6 à 8 m²/l
- Application à 2 couches : 8 à 12 m²/litre/couche.

Brillant spéculaire

< 1,5 % sous 85° d'angle.

Résistance à l'abrasion humide

- Norme NF EN 13300 : classe 2 (perte d'épaisseur du film > 5 µm et < 20 µm, après 200 cycles).

Conditionnement

5 litres et 15 litres.

Conservation

- 24 mois dans son emballage d'origine, non entamé et fermé.
- Conserver à l'abri du gel et des fortes températures.

Mise en œuvre

Février 2019

Processus

IMPRESSION adaptée au support si nécessaire	PRACTI PRIM ou PRINTOPRIM ou MUOPRIM ou IMPRIMA ou IMPRIMUR dilué.
FINITION	1 ou 2 couches HERMINA PREMIUM en fonction des supports et de leur teinte.

Se reporter aux fiches techniques correspondantes.

Supports et fonds, préparation

Supports

- Conformes à la norme NF DTU 59.1. Neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes peintures.
- Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression éventuelle.
- Additif anti-flash rust pour une action antirouille sur les têtes de vis des plaques de plâtre.

Travaux préparatoires

Conformes à la norme NF DTU 59.1.

Applications

Outils d'application

- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé 12 mm pour une application en 2 couches ou rouleau microfibre 14 mm pour une application en monocouche.
- Pistolet.

Nettoyage du matériel

A l'eau ou aux solvants si le produit a séché.

Précautions d'emploi

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support, supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 70%.

Dilution

- Brosse, rouleau, pistolet : prêt à l'emploi.

Caractéristiques réglementaires

Classification AFNOR

NF T 36005 : Famille I - Classe 7b2

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.

Informations consommateurs

- Evitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.